

L'an deux mille dix sept, le jeudi cinq janvier à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en la mairie de FONTAINE ETOUPEFOUR, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Bernard ENAULT, Maire.

Etaient présents :

Bernard ENAULT, Maire.

Gérard DEREL, Eric BURNEL, Catherine BIDEL, Ghislaine DESPREZ, Sylvie BLANCHER, Maires Adjoints.
Mireille COUE, Marianne MASSELIN, Emmanuel LEROUX, Céline LELONG, Sandrine LATIRE, Christophe BREL, Sarah HEYVANG, Sandrine RIMASSON, conseillers municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés :

Monsieur Christian CHARDON, donne pouvoir à Madame Sylvie BLANCHER.

Monsieur Didier EUDES, donne pouvoir à Monsieur Bernard ENAULT.

Monsieur Anthony LY, donne pouvoir à Monsieur Eric BURNEL.

Monsieur Nicolas CLAISSE, donne pouvoir à Madame Sarah HEYVANG.

Madame Aline TRISTANT, donne pouvoir à Madame Ghislaine DESPREZ.

Etait absente :

Secrétaire de séance : Monsieur Eric BURNEL, est élu secrétaire de séance.

Monsieur Bernard ENAULT, Maire, ouvre la séance à 20 h.

Le compte rendu du 13 décembre 2016 est adopté à l'unanimité.

Monsieur DEREL prend la parole et félicite au nom du conseil municipal Monsieur Bernard ENAULT, notre maire pour son élection à la présidence de la nouvelle communauté de communes VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON.

442/2017 DÉSIGNATION DE DÉLÉGUÉS AU COLLÈGE TERRITORIAL DE L'EAU DE RÉSEAU

La commune est membre du syndicat du S.I.A.E.P de la Région de Louvigny au titre de la compétence eau potable.

Du fait du transfert par le Préfet de la totalité de la compétence eau potable RÉSEAU au 1^{er} janvier 2017 et de la modification des statuts de RÉSEAU, ce syndicat est dissous à cette même date. La commune devient un membre direct de RÉSEAU au 1^{er} janvier 2017.

Conformément aux nouveaux statuts de RÉSEAU, le nombre de délégués de notre commune est établi en fonction de notre dernière population municipale au 1^{er} janvier 2017 (Population municipale 2 259 habitants).

Nous devons désigner le délégué de notre commune au sein du syndicat ainsi qu'un délégué supplémentaire afin de permettre la mise en œuvre des statuts de RÉSEAU.

Monsieur le Maire propose la candidature de :

Monsieur Christian CHARDON comme délégué titulaire

En plus la commune de Fontaine Etopefour a désigné Monsieur Didier EUDES comme délégué supplémentaire dans le cas où la population de Fontaine Etopefour au 1^{er} janvier 2017 le permettrait.

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité DECIDE de retenir :

Monsieur Christian CHARDON comme délégué titulaire

Monsieur Didier EUDES comme délégué supplémentaire.

443/2017 OPPOSITION AU TRANSFERT DES COMPÉTENCES PLUI A LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉES DE L'ORNE ET DE L'ODON

Monsieur le Maire rappelle que la loi ALLUR a prévu que toutes les communautés de communes seront compétentes pour élaborer un PLUI à compter du 27 mars 2017.

Cependant, il est possible de s'opposer à ce transfert si 25% des communes représentant 20% de la population ont délibéré négativement.

Ce sujet est prématuré pour la communauté de communes Vallées Orne et Odon puisque la charte d'urbanisme en cours d'élaboration ne permet pas d'avoir une connaissance claire du futur territoire.

En conséquence Monsieur le Maire demande au conseil municipal de s'opposer à la mise en place du PLUI.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal s'oppose à l'unanimité à la mise en place du PLUI.

QUESTIONS DIVERSES

- Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés 2015 de la communauté de communes EVRECY-ORNE-ODON :

Monsieur le Maire prend la parole et fait lecture du rapport annuel du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés 2015 de la communauté de communes EVRECY-ORNE-ODON

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h40.